

**1) Régime PV SOLWATT 5 dernières années , régime 2008-b : HISTORIQUE**

**Abréviation : BR** = " formulaire bandeau rouge" sur votre extranet pour les sites SOLWATT 2009 à +- mai 2012, conçu par le Ministre RW JL CRUCKE, promulgué par le parlement Wallon en novembre 2018.....dans une guerre de tranchée INITIÉE par la gouvernance RW de 2013.

Sommes-nous encore dans un respect des petits investisseurs "à risque" ??? dans un cadre de TRANSITION ENERGETIQUE, avalisé par nos hommes politiques au gré de leur législature, en omettant les recommandations européennes CEE, en matière Energies Renouvelables, rappelées par la Cwape dans son rapport du 20/11/2013.

Les investissements en ENERGIES RENOUVELABLES, se conçoivent sur le long terme ....ce pourquoi, les lobbies notamment nucléaires, obligent les gouvernants Politiques à respecter leurs engagements sur un terme et taux de rendement, aux conditions contractuelles (voire secrète), ratifiées **IRREVOCABLEMENT** sous peine de la Cour de LAHAYE (NL)(exemple parmi d'autres: TIHANGE 1 EN 2014 )

**2) TABLEAUX RECAPITULATIFS DE REFERENCE pour vous situer / contrôler votre statut actuel vis-à-vis du SPW**

**2.1** : quel est votre statut extranet SPW: Menu " sites de production" .... Clic LISTE.... bas écran, lire Tableau Facteur K à l'extrême droite, case : Statut

**Définition des statuts SPW:**

<https://energie.wallonie.be/fr/modalites-et-etat-d-avancement-du-traitement-des-demandes-de-revision-du-facteur-k.html?IDC=9788&IDD=141785>

Infos complémentaires: un de vos 16 guichets de l'Energie RW: <https://energie.wallonie.be/fr/guichets-energie-wallonie.html?IDC=6946>

**2.2** : se situer par année de votre unité de production qui fait l'objet d'un calcul de taux de rentabilité de 7% sur 20 ans: **100% ou inférieur:**

ANNEE	nbre sites	sites cumulés	% facteur K	% cumulé facteur K
2008	3.192	3.192	<b>4%</b>	4%
2009	4.437	7.629	5%	9%
2010	4.113	11.742	5%	14%
2011	17.181	28.923	<b>21%</b>	36%
(1/1/2012 au +- 15/5/2012)	52.077	81.000	<b>64%</b>	100%
	<b>81.000</b>		<b>100%</b>	

BR = Formulaire Bandeau Rouge en haut extranet:présent /à remplir à l'ouverture ...sinon réouvrir BR = Formulaire Bandeau Rouge en haut extranet:volatilisé/délaï expiré/facteur k= 0%/décision Ministre		
<b>Traitement facteur K RW ENERGIE AU 7/4/2020</b>		
ANNEE	ANNEES	ANNEE
2008 ET 2009 avec acompte	2009/ 2010/2011	2012
facteur k 100% sans formulaire BR revenu acquis = 3192 sites 4%	<b>le BR a été renvoyé au SPW</b>	<b>le BR est à remplir</b>
<b>Attention ! Sites de 2009</b>	<b>Statut: en traitement:</b> <b>attendre le calcul SPW</b>	dans les délais précisés sur extranet: Sites de production...clic LISTES...tableau facteur K
<b>Si acompte en 2008 avec facture de régularisation en 2009:</b> <b>Fichier a remplir et renvoyer SPW</b>	en automatisation actuelle 2021	<b>Vous êtes + de 52.000 PRODUCTEURS</b>
<a href="https://www.compagnons-er.be/transition-energetique/">https://www.compagnons-er.be/transition-energetique/</a> Transition Energétique point 17) 1.	<b>le BR est toujours présent</b> Remplissez et renvoyez au SPW	<b>sur 81.000 SOLWATT</b> <b>64 % régime 2008-b 2012</b> <b>85 % avec ceux de 2011</b>
	<b>le BR volatilisé: vous êtes</b> <b>au PURGATOIRE</b> Attendre DECISION et instruction du Ministre de l'Energie Philippe HENRY	<b>K calculé à 100% ou % inférieur</b> <b>si BR rempli</b>

### 3) REMARQUES CER sprl

#### 3.1) LE CALCUL SPW facteur K de 15 pages (effectif avril 2020 : 4 mois après la date "non -éligible", des sites 2009 "BR" non envoyés le 31/12/2019

- Au 7/4/2020 4.814 BR ont fait l'objet d'une "décision" ( $4814/77000 = 4,7\%$ ) /  $23.632 (23632/77000 = 30,7\%)$  étaient en statut "traitement".
- **A même date, on peut en déduire que  $28.446/77.000 = +/- 40\%$  ont un statut d'un calcul qui sera effectué par SPW, qu'il soit à 100% ou inférieur ou 0%... avec une inconnue de 60% quant aux chiffres à actualiser de ce jour jusqu'à mai 2022 .....**

- Les sites de 2011 et 2012, encore pour beaucoup inconscients de leur devenir "facteur K", soit 85%, soit **69.258 sites**, pourraient provoquer un TSUNAMI si information et décision n'étaient pas entreprises.....

#### 3.2 Notre Proposition "IMAGINE" pour sortir du KAFKA ACTUEL des PETITS PRODUCTEURS SOLWATT.... STOCKAGE E.R (storage)

- Revenir sur le présent actuel pourrait être difficilement applicable, où la médiatisation risquerait en outre de créer une incompréhension majeure au sein de la population.
  - Imaginons** ..un contexte de gouvernance politique où chaque composante compléterait l'actuel "**GET-UP-WALLONIA**" d'octobre 2020 par un 4ème axe.. OU un "**GET-UP-WALLONIA STORAGE**" spécifique qui serait le fer de lance, à la fois de la consolidation des "investissements ER historiques" et de "nouveaux investissements ER" dans le cadre d'un plan qui devrait à la fois:
  - Comme en 2008, créer une campagne de vulgarisation auprès des Particuliers et PME
  - S'appuyer sur la filière existante des installateurs agréés
  - Avoir un appui logistique de LA SRIW afin de faire une étude du Marché "storage" et des Acteurs potentiellement fiables
  - L'expérience actuelle des Autres Régions CEE ou autres Pays serait logiquement un préalable
  - Plus spécifiquement, que ce soit les SOLWATT/ autres, qui ont obtenus ou obtiendront leur facteur K à 100% / ceux qui ont/auront un autre statut devraient TOUS faire l'objet d'une information investissement "storage" (sans subsidie....)
  - **Pour les SOLWATT NON facteur K = 100%** : communication individualisée : les relevés de production seraient à être communiqués comme précédemment:
- Les kwh 11ème à 15ème année seraient imputés en extranet "partie subsidiable" et les CV octroyés par SPW sur base d'une facture "storage" à l'installation aux conditions à fixer par SPW
- Dans cette optique, tous les SOLWATT auront la possibilité de ré-investir leur CV en tout ou en partie ...de telle manière peut-être à atteindre +/- 1/6 de production supplémentaire, soit 50% et être éventuellement "hors redevance GRD"

#### 3.3) SOLUTIONS à envisager dans une PROJECTION 2030/2050 avec SOUTIEN possible de la Commissaire actuelle à l'Energie CEE actuelle en 2021.... ????

- Madame Kadri SIMPSON, ancienne Ministre de l'Economie d'ESTONIE, est en charge actuelle du devenir ENERGIES de la CEE , où son propre pays "en indépendance énergétique" , est étiqueté comme un des plus mauvais élève ...avec pétrole de schiste + charbon, où par comparaison , la Région Wallonne pourrait par contre être considérée comme bon élève.
- Dans les conditions actuelles de gouvernance **ENERGIES CEE**, nous pensons que des solutions raisonnables et pragmatiques devraient être directement entreprises en RW 2021.

#### 3.4) NOUVEAUX DEFIS E.R. POST COVID

En tant qu'administrateur "**administratif**" des COMPAGNONS D'EOLE" asbl, je me permets de souligner le travail accompli depuis ces dernières années par son CA en bénévolat sociétal

- **Joseph FAMEREE : Président**

Inventeur "en bio-méthanisation" ; atelier H2 avec un inventeur français; atelier "batteries" 2021

- **Joseph DEJONGHE** : Vice-Président

- Depuis plus d'une décennie, découvreur des nouveautés technologiques des plus grands salons ER CEE avec vulgarisation scientifique à nos membres et autres associations.

Anciennement, COMPAGNONS D'EOLE asbl ont eu par le passé, un nombre considérables de missions diverses en ER en collaboration étroite avec le SPW.

**Dans les nouveaux défis ER à vulgariser et à accompagner, cette ASBL est plus que jamais créative dans les objectifs E.R. 2030/2050.....**

**Au plaisir d'entreprendre.....**

Jacques RULMONT

CER SPRL